



BP. 34
91541 MENNECY

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 13 février 2016 AFUL LES LYS – Exercice 2015

La réunion prévue à 15h00 n'a pas pu commencer car le quorum n'était malheureusement pas atteint. Sur les 136 membres du comité, 39 étaient présents et 25 représentés.

Personnes non présentes ou représentées :

Avenue des Porcelaines : 12 propriétaires.

Rue de Sèvres : 16 propriétaires

Rue de Saxe : 5 propriétaires

Rue de Rouen : 4 propriétaires

Rue de Gien : 9 propriétaires

Rue de Neuville : 5 propriétaires.

Rue de St Cloud : 16 propriétaires

Rue de Limoges : 4 propriétaires.

L'assemblée générale a pu commencer à partir de 15h30 sans que le quorum soit atteint.

Mme GUILLAUME, Présidente de l'AFUL, déclare la séance ouverte à 15h30 heures et remercie M.PASQUES & M.BERTOL qui ont contribué à distribuer les convocations.

Au lieu d'un rapport moral pour l'année en cours, Mme Guillaume annonce qu'elle quitte la Présidence du comité et souhaite plutôt faire un bilan en images (projetées sur écran) des activités du comité pendant les 4 dernières années :

Le comité a donc ces 4 dernières années contribué à :

- ✓ fermer l'extrémité de l'avenue des Porcelaines avec l'accord des résidents et de la Mairie (résultat : diminution des passages de voitures à vitesse parfois excessive donc moins de danger pour les habitants)
- ✓ créer le Petit Journal (qui a été imité dans une autre Aful)
- ✓ organiser deux belles fêtes des voisins à laquelle des élus de la Mairie sont même venus assister.
- ✓ trouver une meilleure prestation pour nos espaces verts avec une nouvelle société pour le même coût : Sté Vertige
- ✓ faire réparer par la Mairie une grande partie des trous de nos rues.
- ✓ faire changer intégralement nos plaques de rues qui avec le temps étaient fort endommagées.
- ✓ refondre un nouveau règlement moins obsolète et réactualisé administrativement
- ✓ embellir notre quartier grâce à une gestion des « non-conformités » assez lourde administrativement
- ✓ communiquer avec les sociétés durant les travaux des réseaux d'eaux usées pour respecter les espaces verts
- ✓ faire en sorte que le Siarce accepte de poser des brandes de bruyères pour cacher la base de vie.
- ✓ créer une boîte mail pour mieux correspondre avec vous et un site régulièrement mis à jour.
- ✓ une bonne gestion financière (malgré les problèmes de relance de cotisations auprès de certaines personnes, et ce, chaque année)
- ✓ un bon suivi des documents pour les ventes des maisons avec les notaires
- ✓ un bon suivi des procédures de non conformités avec notre avocat (1 procédure en cours)
- ✓ des réunions du comité régulières

- ✓ lancer un concours de décorations de nos maisons durant les fêtes de Noël
- ✓ une meilleure prestation, pour un coût moindre, de notre assureur

Toutes ces actions ont été applaudies par les résidents présents.

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Mme GUILLAUME rappelle que le coût d'un syndic serait au minima de 135 €/ propriétaire en plus de la cotisation actuelle avec seulement la partie administrative qui serait réalisée (le syndic ne se déplace pas sur place).

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Av. des Porcelaines, rue de St Cloud, rue de St Cloud, rue de Neuville, rue de Gien

ESPACES VERTS

Rappel : Les espaces verts ne doivent pas être utilisés à des fins personnelles.

Augmentation du prestataire de 2% prévu dans le contrat à partir du 1er janvier.

PETIT JOURNAL DE L'AFUL :

Au nombre de 3 cette année.

FÊTE DES VOISINS POUR TOUS LES RÉSIDENTS DEVANT LA PLACE DE ROUEN

Pour la 2ème année à laquelle certains élus nous ont fait la joie de venir.

DÉCORATIONS DE NOËL

Le concours de décoration de Noël s'est bien déroulé avec une participation en augmentation. Tous les participants ont été récompensés (Félicitations à M.P... qui a reçu le 1er prix décerné lors du concours organisé par la Mairie). Le comité remercie les commerçants du centre commercial de la Verville qui ont participé aux lots.

NOUVEAU REGLEMENT :

Il a été distribué contre émargement ou envoyé en lettre AR.

AFFAIRE BLANCHET DESPRES :

Notre avocat Maître Baradez nous a récemment indiqué que le Greffe doit lui faire parvenir prochainement le certificat nous permettant d'obtenir les fonds séquestrés à la CARPA, de sorte que nous devrions arriver au terme de cette procédure effectivement très longue.

PROCEDURE EN COURS :

L'AFUL contre M.M... : non clôturée.

BILAN FINANCIER 2015 PRÉSENTÉ PAR M.HAY

Perte légère : M.B... (rue de Gien) n'ayant pas payé en 2015 sa cotisation dans les délais impartis cela nous a contraint à un déficit de 119,62 € au 31.12.2015. Celui-ci, après divers et variés rappels au paiement, nous a réglé quelques jours avant l'assemblée générale ordinaire donc notre budget 2015 a été respecté.

Frais de bureau : M.HAY a souhaité préciser comme cela se faisait auparavant que le comité, accompagné des conjoints, est allé au restaurant pour récompenser sa part de bénévolat durant ces 4 années. Cette tradition n'avait pas été faite durant les 3 dernières années. Ce budget a été financé intégralement par le budget des tournages réalisés dans le quartier de l'AFUL et n'a donc pas été pris sur le budget voté en AGO. Plusieurs propriétaires présents ont précisé que cela s'était toujours fait donc que le comité avait bien fait pour tout le travail accompli.

Vote du Budget 2015

ABSTENTION : 0

CONTRE : 1

POUR : 63

Vote du QUITUS

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

POUR : 64

APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2016.

Vote pour le renouvellement du site internet :

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

POUR : 64

Vote du budget 2016 « 30050€ » :

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

POUR : 64

Cotisations 2016 (non augmentée depuis 4 ans grâce à une bonne gestion de votre comité qui travaille pour un bon équilibre des dépenses.)

La cotisation 2016 est fixée à 220€.

Soit un règlement en un seul versement avant le 1er mars au plus tard.

Soit un règlement en deux versements :

Un premier versement de 110€ était à effectuer avant le 1er mars 2016 au plus tard.

Un deuxième versement de 110€ avant le 1er juin 2016 au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre la trésorerie en difficulté.

NB : A la date nous écrivons par mail la moitié des propriétaires n'ont pas (ou en partie) réglé leur cotisation.

Merci de bien vouloir respecter les dates pour la bonne gestion de notre trésorerie.

RAPPEL DE QUELQUES OBLIGATIONS EN TANT QUE MEMBRES DE L'AFUL LES LYS

Pour l'harmonie de notre village et conformément à notre règlement, nous tenons à vous rappeler les points suivants.

Les horaires de tontes sont :

De 8h à 12h et de 14h à 19h en semaine, de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et jours fériés.

Entretien du jardin :

Le gazon doit être tondu régulièrement et les déchets évacués.

Les haies et arbres doivent être taillés régulièrement, les haies ne doivent pas dépasser les deux mètres et 1 mètre aux angles de rues pour ne pas gêner la visibilité aux intersections.

Les grillages à 1 mètre sont tolérés sur une partie de votre jardin (voir règlement) et doivent être associés obligatoirement à des haies.

Entretien des maisons :

Les peintures extérieures doivent être refaites dès que cela s'avère nécessaire dans les teintes réglementaires.

Pour les travaux concernant l'extérieur de la maison, une demande d'autorisation doit être adressée au comité de l'AFUL précisant la nature des travaux avec les plans.

Poubelles:

Les poubelles ne doivent pas être laissées devant la maison, ni d'encombrants vue de la rue, à l'exception des jours de ramassages prévus à cet effet.

Obligations des propriétaires louant leurs maisons :

Les extérieurs des maisons doivent être entretenus.

Les locataires sont tenus de respecter les obligations concernant les horaires de tonte, l'entretien des jardins, et la remontée des poubelles.

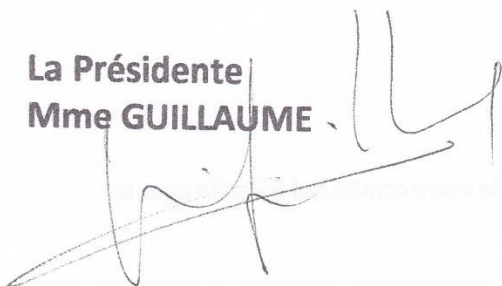
AFUL LES LYS

B.P.34 - 91541 Mennecy

Site internet : afuleslys.fr

mail : afuleslys@free.fr

La Présidente
Mme GUILLAUME



Le Trésorier
M. HAY





BP. 34
91541 MENNECY

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU
AU 12 MARS 2016

La première réunion du comité a eu lieu le samedi 12 mars.

Voici comment se compose votre nouveau comité :

Mme HILLION : Présidente

M.PHILIPPE : Vice-Président

M.HAY : Trésorier

M.CLEDASSOU : Adjoint Trésorier

Mme ETE : Secrétaire

M.COURANT : Adjoint Secrétaire

M.STELZLE : Responsable Espaces Verts

Mme MONTCLAIR : Adjointe Espaces Verts

M.DURANT : Règlement

Attention une nouvelle adresse mail a été créée suite au renouvellement du bureau :

La Présidente
Mme HILLION

Le Trésorier
M. HAY